



**Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Le Petit-Bonheur**

**Tenue au salon du personnel**

**le mardi 26 mars 2013, à 19h00**

**PROCÈS-VERBAL**

---

**Étaient présents** (en ordre alphabétique) :

M. Sébastien Arbic, parent (président)  
Mme Christine Archambault, employée de soutien  
Mme Christiane Boucher, directrice  
Mme Agathe Brunet-Ducharme, enseignante  
M. Alain Coupal, enseignant  
Mme Fany Désormeaux, parent (secrétaire et substitut au Comité de parents)  
Mme Hélène Éthier, technicienne service de garde

Mme Caroline Guay, parent  
Mme Karine Guilmaint, enseignante  
Mme Marie-France Lemaire, parent (vice-présidente)  
Mme Christine Ouimet, parent (représentante au Comité de parents)  
M. Réjean Samson, enseignant

**Était absente :**

Mme Annie Girouard, parent

---

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Ouverture de la séance à 19 h 08.

**2. Revue et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Réjean Samson.  
Ajout d'un point : 6.6 Pétition coupures

CE1213-18

Adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2013**

L'adoption du procès-verbal du 22 janvier 2013 est proposée par Sébastien Arbic.  
Correction à apporter : ajouter le nom de Marie-France Lemaire dans la liste des membres présents. Mme la directrice corrigera la version qui sera diffusée sur le site Internet.

CE1213-19

Adopté à l'unanimité.

**4. Suivis au procès-verbal du 22 janvier 2013**

**7.3 Sondage (intimidation) :**

- taux de réponse satisfaisant; environ 80% de participation. Il est à noter qu'environ 30 personnes n'ont pas d'adresse courriel ou ne l'ont pas divulguée à l'école.
- les résultats ont permis d'identifier les difficultés et aspects sur lesquels travailler. Principale problématique identifiée : le transport scolaire.
- des activités de sensibilisation continuent de se dérouler d'ici la fin de l'année scolaire.
- un courriel a été expédié aux parents afin de les informer de l'existence du plan d'action contre l'intimidation et la violence disponible sur le site internet de l'école.
- les parents seront informés des suivis par le biais du courriel.

**Site Internet de l'école :** il est suggéré de créer une Infolettre à laquelle les parents pourraient s'abonner. Mme la directrice mentionne que le site de la Commission scolaire ne permet pas d'utiliser ce genre d'outil, mais elle effectuera des vérifications. Un courriel pourrait être expédié aux parents lorsque de nouvelles informations ont été ajoutées sur le site de l'école afin que ces derniers sachent ce qui a été ajouté.

**7.5 Révision budgétaire 2012-2013 :**

La demande adressée à la directrice générale de la CSP concernant le paiement de la somme de 6 624\$ en provenance du surplus budgétaire et du poste budgétaire de service de garde/école a été acceptée.

**5. Parole au public**

Aucun public présent.

**6. Points de décision**

**6.1 Activités complémentaires**

Aucune activité p

**6.2 Critères de sélection de direction d'école**

Mme la directrice se retire de la séance pour laisser les membres discuter entre eux. Les critères de sélection sont discutés et rédigés sur le formulaire à cet effet. Le document est remis au président, Sébastien Arbic.

**6.3 Bénévoles de l'année**

Un courriel a été expédié le 18 mars dernier aux membres du CÉ afin de soumettre la candidature de Mme Karine Lavoie à titre de bénévole de l'année 2012-2013, et ce, pour son implication dans l'école, son animation à la bibliothèque, son dynamisme et son sourire contagieux. Tous les membres ont accepté cette proposition.

Il est proposé par Agathe Brunet-Ducharme de soumettre le nom de Mme Karine Lavoie à titre de bénévole de l'année pour l'école Le Petit-Bonheur, année 2012-2013.

CE1213-20

Adopté à l'unanimité.

**6.4 Encadrements financiers pour les frais chargés aux parents (document de travail, décision finale en avril 2013)**

*Fournitures scolaires* : il est interdit de mentionner des marques désirées ou fortement suggérées dans la liste des effets scolaires. Cependant, l'enseignant/e de l'enfant peut les mentionner verbalement.

*Activités éducatives complémentaires* :

rapel de la procédure :

- les activités doivent être présentées et approuvées par le CÉ;
- un sondage est expédié aux parents concernés;
- un appui de 80% doit être obtenu pour tenir l'activité.

*Service aux dîneurs* : la CSP n'a pas encore statué quant à l'augmentation des frais du service aux dîneurs.

Rappelons que ce service est actuellement déficitaire. Si un changement tarifaire est suggéré, un sondage sera préalablement expédié aux utilisateurs (parents).

À la lecture du document *Principes d'encadrement relatif aux contributions financières des parents*, des commentaires, s'il y a lieu, peuvent être transmis à Mme la directrice.

**6.5 Grille-matières**

La grille soumise pour approbation est la même que l'an dernier. Elle a été acceptée en assemblée générale des enseignants.

Une discussion s'ensuit sur la possibilité d'offrir des cours de musique au premier cycle et d'explorer l'art dramatique ou la danse au deuxième cycle. Mme la directrice mentionne que la principale difficulté réside dans la disponibilité d'un enseignant spécialisé dans ces matières. De plus, le ministère de l'Éducation préconise une spécialité reçue sur 6 ans (1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année).

Enseignement intensif de l'anglais/6e année : en attente des décisions du gouvernement en la matière avant de prendre des décisions touchant directement notre établissement.

Il est proposé par Hélène Éthier d'adopter le document tel que présenté.

## 6.6 **Pétition coupures**

Mme la directrice explique que plusieurs tâches qui étaient réalisés à la CSP ont été redistribuées dans les secrétariats des écoles à cause des récentes coupures budgétaires drastiques imposées par le gouvernement. Une pétition est présentement en circulation afin de dénoncer ces coupures.

Il est proposé par Christine Ouimet d'acheminer à tous les parents ayant une adresse courriel valide le lien qui leur permettra de signer la pétition électronique si désiré.

## 7. **Points d'information**

### 7.1 **Service de garde**

*Heure du dîner, changement de locaux* : certains groupes ont été, temporairement, relocalisés, et ce, pour une période d'environ un mois.

*Inscription au service de garde, année scolaire 2013-2014* : les parents recevront le formulaire à compléter au courant du mois d'avril.

*Activité parascolaire, groupe RécréAction* : la liste des activités parascolaires disponibles dans notre établissement devait être soumise aux parents après la relâche scolaire afin que ces derniers puissent inscrire leur enfant si désiré. Coordonner un appel auprès du groupe RécréAction.

### 7.2 **La vie à l'école**

*Sautons en cœur* : Alain Coupal nous informe que l'activité Sautons en coeur se déroulera le 24 mai prochain. Des dons peuvent être versés par le biais de l'enveloppe distribuée à chaque élève.

*Pièce de théâtre, financement sortie de fin d'année (5<sup>e</sup> année)* : une lettre sera expédiée aux parents des élèves de la classe concernée (Réjean Samson) afin de les inviter à la présentation de la pièce le 10 mai prochain en soirée. Un coût pour l'entrée sera exigé ce qui permettra d'amasser de l'argent en prévision de la sortie de fin d'année. La pièce sera également présentée aux enfants de l'école en journée.

*Pièce de théâtre sur l'intimidation* : Préparer par des élèves de 5<sup>e</sup> année (classe de Réjean Samson) avec la collaboration de Christine Archambault. La pièce sera présentée aux élèves des classes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

*Visites de professionnels en 5<sup>e</sup> année (classe de Réjean Samson)* : plusieurs professionnels issus de diverses professions visiteront, d'ici la fin de l'année scolaire, la classe de Réjean Samson afin de présenter leur métier. Difficulté à trouver des professionnels dans le domaine de la vue qui accepteraient de venir en classe. Sébastien Arbic soumettra des noms à Réjean Samson. Christine Ouimet remet un dépliant de l'école des métiers, reçu à la dernière séance du Comité de parents. Cette école offre un volet de présentations en classes. Les contacter au besoin.

*Match basket-ball élèves de 6<sup>e</sup> année contre enseignants/tes* : se déroulera la semaine prochaine (5 avril) et sera présenté aux élèves de l'école.

*Club Optimiste, concours poésie « La coccinelle »* : après analyse des poèmes reçus, le Club a décerné les gagnants. Deux élèves par classe au niveau de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont été proclamés vainqueurs. Les noms seront divulgués dans une prochaine communication. Rappelons que plusieurs projets sont offerts présentement en collaboration avec le Club Optimiste : Ludi-Math, le club d'échecs, les subventions pour l'achat de livres dans les classes.

*Dictée PGL* : une élève de 5<sup>e</sup> année s'est rendue à la finale régionale qui a eu lieu à l'école La Farandole. Un montant de 1 418,00 \$ a été amassé cette année.

*Programme d'échange de livres entre élèves : un projet d'échange de livres sera instauré prochainement dans l'école. Des détails seront divulgués sous peu.*

*Service de traiteur : un représentant de l'entreprise qui offre le service de traiteur à notre école, Le Lunch, s'est déplacé récemment afin d'interroger les élèves sur leurs goûts culinaires, et ce, dans le but de leur offrir des plats appropriés. Depuis peu, des plats sont préparés et des membres du personnel ou enfants selon le cas les goûtent et doivent transmettre leurs commentaires au traiteur.*

**8. OPP**

*Projet Bazar : reconsidérer la tenue de ce projet et la formule. Il est suggéré à Caroline Guay de solliciter l'aide d'autres parents par courriel.*

*Collecte de casques de protection pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : ces deux niveaux ont le privilège d'accéder à la patinoire sur les heures de récréations. Cependant, le port du casque est obligatoire et plusieurs ne l'apportent pas à l'école. Marie-France Lemaire s'engage à effectuer des vérifications chez Meublétout à Beloeil et si des casques usagés à prix modique sont encore disponibles, elle s'en procurera une quantité d'environ 30 à 35 pour constituer une réserve à l'école.*

**9. Questions diverses**

*Surveillance dans la cour de l'école : une discussion entourant la présence de surveillants aux entrées des élèves (matin et près le dîner) se déroule. Certains enfants «marcheurs», lorsqu'ils arrivent en retard ou que l'élève responsable de la surveillance de la porte n'est plus à son poste, ne peuvent entrer dans l'école par la porte arrière, car cette dernière est barrée. Il est suggéré d'indiquer aux enfants, à l'aide de dessins sur les murs de brique, où ils doivent se diriger si la porte est barrée. Mme la directrice explique que les parents doivent apprendre à leur enfant où sont situées les portes d'accès au bâtiment.*

**10. Parole au public**

Aucun public présent.

**11. Point du représentant au Comité de parents**

Christine Ouimet nous résume les dernières réunions.

La fermeture de l'école La Roselière soulève du mécontentement. Une révision de cette décision est demandée. Dossier à suivre.

Suite à la démission d'un commissaire, les curriculum vitae reçus pour combler le poste seront analysés et une décision sera prise pour assurer le remplacement.

**12. Correspondance**

Mme la directrice nous informe de la réception de publicités diverses de photographes.

**13. Approbation des dépenses et états du budget de fonctionnement**

Aucun document déposé. Fany Désormeaux fera parvenir à Agathe Brunet-Ducharme le formulaire à compléter lorsque des frais de gardiennage doivent être soumis au CÉ.

**14. Dates des dépenses et états du budget de fonctionnement**

N/A

**15. Prochaines séances**

mardi, le 30 avril;  
mardi, le 18 juin.

**16. Clôture de la séance**

Il est proposé par Sébastien Arbic de clore la séance à 20 h 17.

Ce1213-23

Adopté à l'unanimité.

---

Sébastien Arbic  
Président

Christiane Boucher  
Directrice